

■ **Ecole Professionnelle par Correspondance SA**, précédemment à Montreux (FOSC du 19.02.2002, p. 12). Nouveau siège: Genève, rue du XXXI-Décembre 43. Statuts originaires du 16.06.1970; nouveaux statuts du 15.08.2002. But: diffusion de cours de formation en tous genres, notamment par correspondance; édition de cours. Capital-actions: CHF 150'000, entièrement libéré, divisé en 150 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Jaggi Marie Pierre, de Gsteig, maintenant domiciliée à Chêne-Bourg, et Jaggi Stéphane, de Gsteig, à Genève, tous deux avec signature individuelle. Réviseur: Roggli Georges, de Wählem, à Montreux.

Journal no 8749 du 23.08.2002
(00619238 / CH-550.0.069.612-1)